
Discours pour les Vœux de l'année 2025

Samedi 18 janvier 2025

Monsieur le Député Yannick Monnet
Monsieur le Conseiller Départemental Jean-Marc Dumont,
Monsieur le Vice-Président de la communauté de commune Saint-Pourçain
Sioule Limagne Jacques Gilibert,
Mesdames, Messieurs les maires des communes voisines,
Mesdames, Messieurs les Sapeurs-Pompiers,
Mesdames, Messieurs, chers habitants du Theil,

Bonne année 2025 à vous toutes et tous ! L'ensemble de mon conseil municipal se joint à moi pour vous transmettre tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Je suis heureux de pouvoir aborder cette cinquième année de mandat entouré de mon équipe au complet. A l'heure où la situation politique nationale est plus que précaire, il est important que nos petites communes rurales aient la capacité d'assurer une stabilité. En effet, nous sommes le premier maillon de la chaîne politique. Comme le dit souvent le Président du Sénat Gérard Larcher, nous sommes « à portée de baffes ». Or, malgré les difficultés que nous rencontrons, nous tenons à remplir jusqu'à la fin le mandat que vous nous avez confié. Je remercie chacune et chacun des membres de mon conseil municipal pour leur implication au quotidien.

Je veux profiter de ce mot d'introduction pour saluer la présence de notre député et d'excuser nos sénateurs qui sont à notre écoute au quotidien. Nous savons pouvoir compter sur eux lorsque cela est nécessaire. Sachez, messieurs, que votre soutien nous rassure et nous est même essentiel en ces périodes d'incertitudes.

Mais cessons de parler de politique, parlons avant tout du Theil, nous sommes là pour ça !

Je souhaiterais d'abord attirer votre attention sur le recensement de la population. La période de recensement a débuté depuis jeudi et se poursuivra jusqu'au 15 février. Elle est assurée par Eva CAYREL, que je remercie vivement pour avoir accepté cette mission. Ce recensement est obligatoire. Il emporte des conséquences sur votre situation administrative mais aussi, pour la commune, sur certaines aides et dispositifs de l'État. Je tiens à vous rappeler que tous les bâtiments d'habitation doivent être pourvus de boîtes aux lettres à raison d'une boîte aux lettres par logement avec l'inscription du nom et prénom des occupants de l'habitation concernée. Ce qui facilite la desserte postale mais aussi les livraisons de colis ou tel a été le cas pour Eva, la distribution de courrier pour le recensement. Je compte donc sur vous et, si vous avez la moindre question à ce sujet, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Il y a un an, je vous annonçais que nous étions en cours de réflexion sur le projet d'installation d'une antenne relais avec le soutien du département de l'Allier dans le cadre du projet New Deal. Notre dossier a été accepté et un accord d'installation d'un pylône a été signé par Mme le préfet. Suite aux études d'installation sur la parcelle de la décharge communale, je vous confirme avoir signé ce vendredi le bail entre la commune et le gestionnaire de l'antenne. Si aucune démarche ne vient retarder la procédure, nous aurons la construction d'une antenne relais qui permettra de couvrir une large partie de notre commune durant l'année 2025. Celle-ci regroupera les 4 opérateurs principaux. Je vous rappelle que ce projet n'engage aucun frais pour notre commune.

Cette cérémonie de vœux est également l'occasion pour moi de vous faire part d'un vœu. Je souhaite préserver le cadre de vie rural que tant de monde nous envie. En effet, nous habitons un village doté des services publics nécessaires, animé par des associations qui le font vivre, façonné par des agriculteurs qui travaillent notre terre et nous nourrissent, peuplé d'habitants jeunes et moins jeunes, tous ayant la chance de vivre dans notre village du Theil.

Nous devons tout faire pour préserver ce cadre de vie qui peut être un modèle de société à l'heure où les citadins quittent les grandes villes. Je fais donc le vœu que la bienveillance entre habitants du Theil soit plus forte que les différends, les batailles juridiques et les prises de tête contreproductives. Une petite commune rurale n'a pas les

capacités à trancher des problématiques d'urbanisme et la mairie n'est pas un tribunal. Il est important de faire perdurer nos habitudes de voisinage, de bonne entente, de dialogue.

En effet, à la manière d'un village rural, si parfois nous nous prenons la tête, à la fin nous sommes toujours heureux de tous nous retrouver autour d'un verre, voire d'un banquet ! C'est cette âme de village rural qu'il nous faut préserver !

Justement, les vœux du maire sont l'occasion de revenir rapidement sur l'année passée afin d'en tirer les conséquences et se tourner vers l'année qui s'ouvre. Je souhaite être lucide et transparent avec vous. La véritable démocratie repose sur la confiance et pour être toujours digne de celle que vous nous avez accordée il y a 5 ans, je souhaite faire le point sur les travaux engagés par la mairie :

- Concernant le réalisé :

Afin de préserver la vitalité de notre village, son âme, nous avons pris la décision d'ouvrir une agence postale. En effet, le maintien des services postaux est une évidence. En plus de vous proposer des services postaux, Eva assure d'autres services annexes comme le dépôt de pain mais aussi le journal depuis le mois de novembre (les deux sur commande). Cette agence se veut être un lieu de vie central de notre bourg, assurant des missions de première nécessité mais donc vitales aux habitants. Eva se fera un plaisir de vous recevoir.

Ces travaux ont eu un coût de 18 057 € HT pour lesquels nous avons pu bénéficier des subventions de l'Etat et de la Commission Départemental de Présence Postale Territoriale pour 80% des dépenses.

De plus, nous sommes riches d'un parc locatif mais il nous faut l'entretenir c'est pour cela que nous avons réalisé la rénovation d'une salle de bain dans un de nos logements.

Le troisième investissement concerne la place de l'église. Ainsi, le conseil municipal a décidé de réaliser le verdissement de la place de l'église. Cela a le double avantage de faire de cette place un lieu plus agréable à vivre mais aussi de faciliter le travail de notre

agent communal, Ludovic, que je salue. J'en profite pour remercier la Communauté de communes de Saint-Pourçain Sioule Limagne pour avoir financé ce projet au tiers, par le biais du fond de concours, sur un coût total de 9 635 € HT.

- Concernant ce qui a été reporté :

Des travaux de voirie étaient initialement prévus à l'automne 2024. Malheureusement la météo n'a pas été bonne et divers retards extérieurs à notre volonté ont repoussé les travaux à avril 2025. Je veillerai à ce qu'ils soient faits au mieux et dans les plus brefs délais pour garantir la sécurité de tous.

De plus, pour les mêmes raisons, nous n'avons pas pu effectuer le drainage au cimetière. Nous sommes conscients que ce problème ne peut plus durer et nous espérons donc une période sèche en 2025 qui permettra de le réaliser.

Enfin, le report d'attribution des subventions de l'ETAT nous a obligé à décaler la rénovation de la toiture du préau de l'école. En effet, Il a fallu attendre le mois de novembre 2024 pour que notre demande de subvention soit acceptée par les services de l'état. Nous vous confirmons que ces travaux seront subventionnés à 80% avec l'aide aussi du département et de la Région, et seront réalisés à l'été 2025, prêts pour la prochaine rentrée scolaire. Notre veillons à votre sécurité et à celle de nos enfants tout en faisant attention aux finances de la commune.

- Enfin, pour 2025, nous avons trois chantiers importants :

Le premier est de réfléchir à l'avenir du local de l'épicerie. Le conseil municipal et moi-même avons conscience des défis à relever pour permettre la réouverture d'un commerce qui était un véritable lieu de vie. Nous devons nous poser les bonnes questions afin de permettre une rénovation utile pour notre village.

Le deuxième chantier sera les travaux de stabilisation des peintures de la chapelle de notre église. Elle est malheureusement dans un état de détérioration qui nous oblige à intervenir. Il est impensable de laisser l'église ainsi, elle est l'héritage d'un millénaire

d'histoire de notre village. Aussi, dès que nous aurons obtenu les subventions, nous lancerons les travaux.

Et nous lancerons un audit sur nos trois stations d'épuration. L'objectif sera de dresser l'état des lieux afin de planifier les futurs travaux et les adapter au juste besoin en fonction, aussi, de l'évolution démographique du village. Il nous permettra de répondre aux exigences de la loi sur l'eau et nous autorisera à transférer l'entière compétence de l'assainissement à notre SIVOM dans les prochains mois.

Avant d'achever mes vœux, je souhaiterais remercier un habitant qui n'a pas hésité à s'engager pour son village : M. Roger Deville. En effet, alors qu'un orage avait détruit la Croix de Mission situé au lieu-dit « la Font Peillaud ». Roger a fabriqué une nouvelle croix qui, en plus d'embellir notre bocage, constitue un témoignage important de nos anciens. Ce sont de petites actions citoyennes qui font la beauté d'un village. Nous vous remercions sincèrement.

Enfin, je tiens à achever mes vœux en saluant l'investissement des femmes et des hommes sans qui toute la mécanique communale ne serait rien.

Je veux d'abord remercier et saluer nos agents municipaux. Je veux saluer Sylvie, Ludovic, Mireille, Esmahane, Sophie et souhaiter la bienvenue à Éva. Votre présence au quotidien à la mairie et dans les rues du Theil est une chance pour nos habitants mais aussi pour moi. Vous êtes mes yeux pour certains, mes idées pour d'autres, mon pense-bête pour Sylvie plus particulièrement, vous êtes la mécanique de notre commune. Sincèrement, je vous remercie pour votre engagement au quotidien, grâce à vous, vous me permettez d'accomplir ma mission à bien.

Mes remerciements s'adressent ensuite à l'engagement des associations. Elles ont pu organiser et réussir leurs manifestations habituelles, s'engager dans de nouveaux projets ambitieux. Les festivités sont autant de moments de fête qui font perdurer les traditions et donc vivre notre identité communale.

J'adresse mes remerciements également aux sapeurs-pompiers du Theil. Comme tous les habitants, je suis attaché à notre caserne qui rythme la vie de notre village, dans les bons et les mauvais moments. Merci pour votre engagement volontaire, parfois au péril de votre vie, pour notre sécurité. Vous faites preuve d'un dévouement vitale à la vie en milieu rural.

Enfin, mes remerciements vont à nos partenaires. J'ai salué tout à l'heure nos représentants au Parlement. En complément de leur regard bienveillant et de leur aide, l'État, la Région, le département et la communauté de communes sont essentiels à la survie des communes rurales comme la nôtre. Ils impulsent nos communes dans l'investissement pour nous donner les moyens de relever nos défis. Je les remercie de nous faire confiance et de préserver ce cercle vertueux nécessaire à la concrétisation de nos projets et à la survie de nos territoires ruraux.

Chers habitants du Theil, je fais le vœu sincère que 2025 soit une année heureuse pour vous, votre famille, vos proches. En ce qui me concerne, je prends la résolution de maintenir une proximité particulière et essentielle avec vous. Les circonstances appellent plus que jamais à la solidarité communale et à la reconnaissance. Soyons solidaires entre « nous », reconnaissants envers tous et ainsi déterminés à faire plus que jamais vivre notre beau village du Theil.

Je vous remercie.

Benoît SIMONIN, Maire du Theil